

Résumé Conseil communal de Montilliez du 9 décembre 2019

Le Conseil Communal de Montilliez s'est réuni le 9 décembre 2019 sous la présidence de Monsieur Nicolas Menétrey.

Durant les communications de la Municipalité, Monsieur Jean-Claude Gilliéron, syndic, a annoncé que les travaux pour le chauffage du Temple de Dommartin étaient terminés et que les réglages allaient être ajustés au fil des prochains offices.

Monsieur François Guizzetti a également précisé que la première étape des travaux concernant la modification de l'éclairage public était terminée. Cela concerne les villages de Naz, Sugnens et Dommartin. La deuxième étape, celle-ci concernant Poliez-le-Grand, commencera dès la réception des luminaires.

Un seul préavis figurait à l'ordre du jour : le budget 2020. Monsieur Daniel Leuba a présenté cet objet en mettant en avant les chiffres importants et en répondant aux quelques questions. Après la lecture du rapport de la commission gestion-finances, le préavis a été accepté à l'unanimité.

Monsieur Nicolas Menétrey a levé la séance à 21h17 en remerciant chacune et chacun et en souhaitant de belles fêtes de fin d'année. La prochaine séance du Conseil est fixée au 23 mars 2020 et se déroulera à la salle du Parlement de Lausanne.